



QUELS AVANTAGES POUR LE MÉCÈNE ET SON ENTREPRISE ?

QUELS AVANTAGES POUR LE DONATEUR PARTICULIER ?

Des accès privilégiés

Votre implication auprès du festival vous donne droit à des invitations exclusives :

- Des billets offrant une entrée gratuite à certains concerts pour votre société.
- Des billets à tarif réduit pour les salariés de votre société.
- Des invitations VIP pour assister aux événements organisés par le festival (masterclass, rencontres avec les artistes, concerts privés, etc.).

Une visibilité exceptionnelle

Devenir mécène de PAR vous permet d'être associé à une manifestation d'exception et de profiter d'une visibilité avantageuse et pérenne à travers nos nombreux outils de communication :

- Le logo ou le nom de votre société sur les supports de communication du festival (campagnes d'affichage, dépliants, programmes, site web, etc.)
- Le logo ou le nom de votre société sur nos supports de communication institutionnels (le bilan annuel, le site Internet, etc.)
- Des retombées médiatiques régionales dans la presse, à la télévision et à la radio.

Outre les avantages financiers liés à la loi sur le mécénat, Piano à Riom vous offre:

- Don de 200 à 1000 €* :

- Une invitation pour 2 personnes à la soirée inaugurale (ou à une soirée de votre choix) et son cocktail
- 10% de la valeur de votre don en billetterie

- Don de 1000 à 1500 €* :

- Les avantages précédents auxquels s'ajoute :
- Un tarif réduit pour vos collaborateurs sur l'ensemble du Festival

- Don supérieur à 1500 €* :

- Les avantages précédents auxquels s'ajoute :
- Une animation musicale dans votre entreprise pour vos collaborateurs (A déterminer avec vous)

* Dans la limite de 25% de la valeur du don plafonné à 65€ pour un particulier

INSCRIPTION

Société

Représentée par M

Adresse.....

.....

Tel

Mail

Montant du don.....